



## BILLET DE LA *maire* - SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séances ordinaires du conseil municipal

Dans un souci de mieux vous servir, d'être plus proches de nos citoyens, de façon plus accessible et plus participative, nous avons passé en revue notre règlement qui régit le déroulement des séances du conseil.

Je vous rappelle que nous avons à respecter le cadre prévu par la Loi, mais au-delà, nous avons une certaine latitude. Nous avons donc analysé les meilleures pratiques appliquées par d'autres municipalités ainsi que la jurisprudence dans ce domaine pour arriver au but désiré.

Voici les grandes lignes de ce nous proposerons en adoption le mardi 13 décembre 2016, sous réserve de l'adoption finale du règlement :

### Maintien de l'ordre et du décorum pendant les séances

- Le président du conseil municipal maintient l'ordre et le décorum durant la séance publique. Il peut ordonner l'expulsion de toute personne qui en trouble la paix.
- Tout citoyen qui désire s'adresser à un membre du conseil ne peut le faire que durant les périodes de questions ou d'interventions.
- C'est la prérogative du maire de suspendre ou de lever une assemblée.

### Procédure de présentation des résolutions

- Après la lecture des résolutions, toute décision doit être prise à la majorité requise par la Loi. Si les voix sont également partagées, la décision sera considérée négative.
- Les motifs de chacun des membres du conseil, lors d'un vote, ne seront pas consignés au procès-verbal.

### Période de réponses et d'interventions en séance ordinaire

- Une période de réponses de 15 minutes sera ajoutée, à la suite des points d'information des conseillers, afin de répondre aux questions posées avant le mardi précédant la séance.
- La période d'interventions qui se tiendra à la fin de la séance, d'une durée de 30 minutes, permettra notamment de poser des questions, mais également de faire une intervention sur tout sujet d'intérêt public.

### Une offre diversifiée pour poser vos questions

- Le citoyen aura la possibilité de s'inscrire à son arrivée pour avoir priorité au micro lors de la période d'interventions.
- Suivront les interventions traditionnelles au micro qui consistent à se présenter, formuler un commentaire et/ou poser une question et une sous-question. Les citoyens doivent s'adresser en termes polis et respectueux, sur tout sujet d'intérêt public.
- Le citoyen aura aussi la possibilité de poser sa question par écrit, via un formulaire qui sera disponible sur notre site Internet et/ou à la salle du conseil afin qu'on puisse répondre ultérieurement si nous n'avons pas la réponse à la séance tenante. Les questions posées avant le mardi précédant la séance feront l'objet d'une réponse à la séance du mardi suivant. Les questions posées après ce délai feront l'objet d'une réponse à la séance du mois suivant.

### Déroulement des périodes d'interventions

- Il va de soi que la Loi permet au président d'interrompre un citoyen dont la question ou l'intervention est irrespectueuse, diffamatoire, qui porte sur la vie privée des membres du conseil ou des employés.

- En aucun temps, la période de questions ne pourra être utilisée afin de tenir des débats, des discussions et des discours de quelque nature que ce soit.

### Enregistrement du déroulement des séances

- Il est interdit à toute personne autre qu'un représentant des médias d'utiliser un appareil d'enregistrement mécanique ou électronique de la voix ou tout autre appareil photographique, caméra vidéo, caméra de télévision, ou tout autre appareil d'enregistrement de l'image lors d'une séance du conseil, sans avoir obtenu au préalable une autorisation écrite de la direction générale.
- Malgré ce qui précède, les séances du conseil feront l'objet d'une captation audio et/ou vidéo selon les instructions de la direction générale, afin d'en permettre la diffusion sur un média d'information.

### Disponibilités des documents au public

- Les ordres du jour des séances ordinaires sont rendus disponibles dans les 24 heures précédant la séance.
- Les procès-verbaux sont rendus disponibles au plus tard le lundi suivant la séance durant laquelle ils ont été adoptés.
- Le défaut d'accomplissement de ces formalités n'affecte pas la légalité des séances.

Nous espérons que ces nouvelles dispositions sauront bien encadrer nos séances publiques afin que celles-ci se déroulent dans le respect et la convivialité.

*Nicole Davidson*

## ASSURER LA SÉCURITÉ, UN TRAVAIL IMPORTANT!

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Sylvie Dufresne au poste de brigadière. Elle veillera donc à la sécurité de nos petits et aussi de nos grands, beau temps mauvais temps!.



Le comité MADA invite les aînés résidents de Val-David, intéressés à suivre une formation d'initiation à la tablette à remplir le formulaire disponible au service des Loisirs. Ces formations d'une durée de 5 semaines à raison de 2hrs par semaine, sont offertes gratuitement grâce à une subvention reçue dans le

cadre du programme Nouveaux Horizons pour les Aînés du gouvernement fédéral. Deux sessions de cours sont projetées de janvier à mars. Le matériel est fourni. T. 819 324-5680, poste 3.

**SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Mardi 13 décembre à 19h30

**SÉANCES EXTRAORDINAIRES  
(Budget, PTI, Taxation)**  
Mardi 20 décembre dès 19h30

Salle communautaire (église), 2490, rue de l'Église

**Val-David  
Info**  
Restez informé, inscrivez-vous  
à notre infolettre sur [www.valdavid.com](http://www.valdavid.com)

## ESPACE BIBLIO



**LE LAPEYRIE 2017**  
Les éditions de L'homme



**LA VIE COMPLIQUÉE DE LÉA OLIVIER**  
Catherine Girard-Audet



**LES VIES DE PAPIER**  
Rabih Alameddine



**AUTOUR D'ÉVA**  
Louis Hamelin



**DE TOUS LES CÔTÉ**  
André-Philippe Côté



**L'AUTRE REFLET**  
Patrick Senécal



**ET TU TROUVERAS LE TRÉSOR QUI DORT EN TOI**  
Laurent Gounelle



**DERNIÈRES NOUVELLES DES TROUS NOIRS**  
Stephen Hawking

**VOUS AIMEZ LIRE?  
INVITATION À VENIR PARTAGER  
VOS LECTURES AVEC D'AUTRES  
PASSIONNÉS.**

3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois  
Janvier à mai | 18h30 à 21h30  
Info : 819 324-5680, poste 6

**ATELIER D'ART DÉCORATIF EN VITRAIL  
ET ÉCHANGE SUR L'ENVIRONNEMENT.**

Jeudi 12 janvier | 13h  
Avec Élise Lalumière  
Création d'un petit vitrail en verre en forme de feuille pour chaque participant. Les feuilles en verre sont déjà taillées et c'est l'artiste qui réalise la soudure sur place.  
Inscription : 819 324-5680, poste 6  
Maximum 20 participants.

**EXPOSITION D'ŒUVRES  
DE JOCELYNE ARCHAMBAULT**

Jusqu'à la fin janvier

### EXPOSITIONS THÉMATIQUES

**Décembre**  
*Noël pour les petits  
et les grands.*

**Janvier**  
*Ces livres qui nous font du bien.*



## PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS DE LOISIRS hiver 2017

**Nouveau format!**

Surveillez son arrivée  
dans votre boîte postale et  
sur [www.valdavid.com](http://www.valdavid.com)

**Inscriptions aux activités  
du 9 décembre au 13 janvier**

## ÉVÉNEMENTS



### MARCHÉS DE NOËL

10 et 11 décembre  
17 et 18 décembre  
Sam. 10h-16h | Dim. 10h-14h30  
École Saint-Jean-Baptiste  
2580, chemin de l'Église



### CONCERTS DE NOËL

ENSEMBLE VOCAL Ô CHOEUR DU NORD  
17 décembre | 20h  
18 décembre | 16h  
Salle communautaire (Église)  
2490, rue de l'Église  
Billets (\$) disponibles au Magasin général  
2475, rue de l'Église, Val-David



### JOURNÉE PORTES OUVERTES

PARC RÉGIONAL DE VAL-DAVID • VAL-MORIN  
15 janvier  
Accès gratuit et prêt d'équipement  
pour tous les résidents de Val-David et  
de Val-Morin.

## QUELQUES CONSEILS POUR l'utilisation du bac brun en hiver

L'hiver, les matières compostables ont tendance, avec le gel, à coller aux parois du bac brun. Si bien qu'il est parfois impossible d'en vider le contenu. Quelques conseils :

Déposez un morceau de carton, un journal ou des copeaux de bois au fond du bac et sur les parois.

Évitez de déposer des liquides dans votre bac brun.



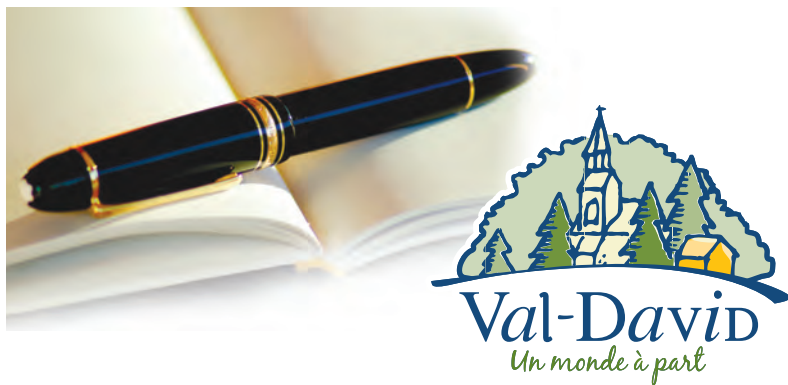
## HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

**MAIRIE ET BIBLIOTHÈQUE**  
Fermées du 23 décembre au 3 janvier  
inclusivement

Note : La chute à documents de la bibliothèque ne sera pas en fonction du 23 décembre au 3 janvier. Les dates de retour seront ajustées en conséquence.

**BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE**  
Fermé le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier  
Ouvert le 26 décembre et le 2 janvier  
à partir de midi

**UN JOYEUX TEMPS DES FÊTES À TOUS!**



# RAPPORT

## DE MADAME NICOLE DAVIDSON, MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID

DÉC. 2016

19

Il me fait plaisir, à titre de mairesse de Val-David, de vous livrer le présent rapport sur la situation financière de notre Municipalité.

Je vous soumetts donc le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2015, les indications préliminaires pour l'exercice en cours (2016) ainsi que les orientations pour le prochain budget de l'année 2017.

### Exercice financier terminé 2015

Dans son rapport en date du 4 juillet 2016, la firme Amyot Gélinas, vérificateur externe de la Municipalité, confirme que les états financiers présentent fidèlement à tous égards la situation financière du Village de Val-David au 31 décembre 2015.

Les recettes totales s'élèvent à 9 040 843 \$ et les dépenses de fonctionnement à 8 096 439 \$, pour un excédent de 944 404 \$. Nous devons soustraire de ce surplus un montant de 395 987 \$ représentant les revenus d'investissement et nous devons également diminuer de ce surplus un montant de 27 183 \$ provenant de la conciliation à des fins fiscales.

L'année 2015 s'est donc terminée par un excédent des revenus sur les dépenses prévus au budget 2015 (8 071 767 \$) de l'ordre de 6,46 %, soit 521 234 \$. Le surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2015 est de 1 759 199 \$.

### Exercice financier en cours 2016

Le budget pour l'année 2016, incluant les redevances à la Sûreté du Québec pour un montant de 826 270 \$, prévoyait des dépenses égales aux revenus de 8 474 400 \$.

À partir de l'état prévisionnel des activités financières au 31 décembre 2016, établi au 31 octobre 2016, il nous est possible de croire que nous atteindrons l'équilibre budgétaire.

### Réalisations 2016

Dresser le bilan des réalisations 2016 tient à la fois du défi et de l'ambition tellement il s'est accompli des actions aussi variées que diverses au cours de l'année qui s'achève. Procédons si vous le voulez bien par les grands champs d'activités auxquels je tenterai d'illustrer par les faits saillants de chacun les principales actions réalisées.

L'année 2016 s'est amorcée avec le dépôt d'un plan d'action gouvernemental annonçant l'allègement de toute une liste d'exigences administratives pour nos municipalités.

C'est ainsi qu'une trentaine de mesures d'allègement seront progressivement adoptées dont une première par la disparition des fameux indicateurs de gestion devenus aussi lourds qu'incompréhensibles.

Deux autres mesures d'allègement devraient être adoptées d'ici peu soit la disparition de l'obligation de livrer l'actuel rapport sur la situation financière au profit de la présentation des états financiers vérifiés.

Enfin, il est également prévu, d'ici peu, de hausser à 100 000 \$ le seuil d'autorisation des contrats de gré à gré actuellement établis à 25 000 \$. On peut consulter ce plan d'action sur le site du MAMOT au [www.mamot.gouv.qc.ca](http://www.mamot.gouv.qc.ca).

Voyons maintenant quelques-unes des réalisations de 2016.

### La direction générale

Au niveau de la direction générale et des ressources humaines, retenons pour l'année qui s'achève les dossiers suivants :

- Réorganisation de la gestion des ressources humaines.
- Mise à jour de la description des 27 titres d'employés de notre structure organisationnelle.
- Mise à jour de l'organigramme administratif.
- Trousse de bienvenue pour les nouveaux employés.
- Préparatifs au renouvellement de la convention collective des cols blancs.
- Réalisation de l'exercice de maintien de l'équité salariale 2010-2015.

Cet exercice, rappelons-le, est une obligation légale et vise à éliminer les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes. Cet exercice aura exigé de refaire l'historique de la rémunération poste par poste, de 2010 à 2015. Ce travail de moine a pu être mené à terme grâce à la précieuse contribution du directeur de la trésorerie, M. Lucien Ouellet. Les ajustements requis, à l'issue de cet exercice, entraîneront un déboursé d'environ 25 000 \$ imputable à l'année en cours. Le même exercice de maintien devra se poursuivre pour couvrir l'année 2016.

- Règlement final par trois ententes à l'amiable des dossiers de harcèlement.
- Mise en place d'une direction des communications.
- Création du Fonds d'accompagnement à l'entrepreneuriat de Val-David afin de supporter les projets de croissance et d'expansion des entreprises sur notre territoire.
- Révocation et transfert dans une autre mutuelle de prévention.
- Mise en place d'un mécanisme interne de suivi des demandes de résolutions.
- Préparation et suivi des caucus hebdomadaires.
- Animation et suivi des comités de gestion hebdomadaires.

### La sécurité publique

Au niveau de la sécurité publique, 2016 aura été l'année de la mise en place de la nouvelle régie incendie, désigné sous le nom de Régie Incendie des Monts regroupant les municipalités de Ste-Agathe, Ste-Lucie, Lantier, Val-Morin et Val-David. À ce jour, l'entièreté de la gestion des ressources humaines et matérielles (excepté la paye) est passée sous la gouverne de M. Sébastien Lajoie, directeur de la régie.

Au cours des prochains jours, tous les équipements de toutes les casernes des cinq (5) municipalités seront achetés par la régie. À partir de 2017, nous ne serons plus que responsables de l'entretien de nos casernes et bien sûr du versement de notre quote-part représentant une augmentation de 3 % par rapport au budget 2016.

### Les communications

Voici quelques faits saillants des réalisations du service des communications devenu tellement indispensable dans le fonctionnement de notre municipalité et mené de main de maître par madame Julie Duval.

Il fallait donner en 2016 toute la dimension à notre nouveau site Internet et à sa gestion. Ainsi, son déploiement nous a attirés que des félicitations. Notre site est convivial, actualisé par sa mise à jour quotidienne et évolutif dans le temps. Récemment, l'intégration de capsules vidéo bonifie nos communications et apporte une toute autre dimension au site.

Différentes plateformes de communications ont été utilisées à savoir le journal Ski-se-Dit où pas moins de 25 pages ont été publiées, la mise en ligne d'une page Facebook qui a déjà à son actif plus de 475 abonnés, la diffusion d'une douzaine de communiqués de presse dans les hebdomas locaux, l'envoi d'une quinzaine de bulletins électroniques et bien sûr le recours à nos différents modes d'affichage tels que nos panneaux, nos oriflammes et nos colonnes Morris.

De plus, une importante campagne de sensibilisation a été déployée pour supporter l'introduction du compostage sur notre territoire. Ajoutons la coordination de différents projets tels que le calendrier municipal 2017, la mise à jour du guide et de la carte touristique, la préparation de multiples présentations, des placements publicitaires de toute sorte sans compter la coordination d'événements tels les déjeuners-causeries ou autres rencontres avec les médias.

On le voit bien, les communications doivent être partout et sont essentielles à l'animation de la richesse de Val-David.

### Les affaires juridiques et le greffe

Bien que moins visible que d'autres, le service des affaires juridiques et du greffe dirigé par Me Marie-Pier Pharand, joue un rôle clé dans l'organisation municipale. Voyons comment cela s'est traduit au cours de 2016.

Dans ce que nous pourrions classer dans la catégorie activités quotidiennes, ce service aura préparé et fait le suivi de 16 séances du conseil en faisant la rédaction des procès-verbaux ainsi que la rédaction de plus de 500 résolutions. La publication d'au-delà de 100 avis publics traduit également le niveau d'activité de notre municipalité.

La rédaction et la refonte de 20 nouveaux règlements municipaux, règlements d'urbanisme, règlements d'emprunts exigent une attention de tous les instants.

D'ailleurs, tous ces règlements auront été approuvés par le MAMOT sans aucune correction. Sans oublier le redécoupage des districts électoraux, un travail minutieux, mais essentiel surtout à l'approche d'une année électorale.

Ce service aura également eu à traiter une vingtaine de réclamations de citoyens, 60 demandes d'accès à l'information tout en devant répondre à diverses plaintes ou demandes d'enquêtes par divers paliers gouvernementaux.

Responsable de l'application des règles d'adjudication des contrats, ce service voit également aux suivis et renouvellements de nos différents contrats d'assurances.

La prise en charge, en 2016, des dossiers de perceptions aura permis à notre municipalité de récupérer plus de 130 000 \$ en sommes dues.

Au-delà de ces activités, ce service aura également mis en place l'implantation d'un conseil sans papier ainsi que la réorganisation du service d'archive et de gestion documentaire. L'arrivée d'une archiviste nous aura permis de refaire notre plan de classification, de mettre à jour notre calendrier de conservation, de rédiger une politique de gestion documentaire ainsi que d'implanter un nouveau progiciel de gestion intégré des documents.

### L'urbanisme

Le service d'urbanisme dirigé par Nicolas Lesage a une double mission soit planifier et gérer de manière durable l'aménagement de votre municipalité. Ce service propose à notre conseil municipal et aux citoyens des politiques, des plans et diverses réglementations d'urbanisme en vue d'assurer une croissance et un développement harmonieux et équilibré de Val-David.

On conviendra que ce service qui a comme responsabilité particulière de s'assurer de l'application des règles, normes et règlements adoptés par le conseil municipal a un rôle parfois bien ingrat à jouer, un rôle pas toujours bien compris hélas.

De plus, ce service est également responsable, avec ses inspecteurs municipaux, de l'émission des permis et certificats de toutes sortes (rénovation, construction, clôtures, enseignes, abattage d'arbres, installations sanitaires, etc.).

De plus, en 2016, le service d'urbanisme aura eu à traiter 20 demandes de dérogations mineures ainsi que 50 projets de PIA qui auront fait l'objet d'analyse par le comité consultatif d'urbanisme préalable à autant de recommandations au conseil municipal. J'en profite pour remercier les membres de ce comité pour leur disponibilité

et leur importante contribution au respect de nos objectifs d'aménagement.

En cette ère de développement durable, on ne peut évidemment pas parler d'urbanisme sans considérer l'environnement. Je tiens donc à saluer également la contribution du comité consultatif sur l'environnement et remercier ses membres pour ses avis précieux en vue de nous rappeler constamment que le véritable développement ne peut être que durable.

Issu de la Politique environnementale adoptée par notre conseil municipal en 2015, le CCE occupera j'en suis persuadé, un rôle d'influence de plus en plus important dans notre vie municipale.

Ainsi, si l'on essaie de traduire en chiffre quelques faits saillants du service d'urbanisme, signalons qu'en 2016 il se sera émis plus de 500 permis et certificats, dont 28 pour de nouvelles constructions résidentielles et commerciales pour une valeur estimée à 10 625 000 \$.

À travers toute cette activité, rappelons également le dépôt et l'adoption du Plan Particulier d'Urbanisme (PPU), qui nous permettra au cours des prochaines années d'accompagner nos choix d'aménagements dans notre cœur villageois.

2016 aura également été l'année de l'implantation de la collecte des matières organiques où encore une fois Val-David aura été à l'avant-garde d'une obligation qui devra s'étendre sur l'ensemble du territoire de la MRC, comme partout ailleurs au Québec.

Signalons également l'important débat que mène actuellement ce service pour le non-respect d'un usage commercial au lac Doré et qui met à dure épreuve la quiétude des résidents du secteur. Ajoutons la modification actuellement en cours d'adoption, du plan de zonage au lac Doré créant ainsi la nouvelle zone H-32. Cet exercice de modification devrait trouver son aboutissement fin 2016, début 2017.

Enfin la municipalisation récente des rues Ernest-Brousseau et Ulric-Ménard nous permettra de desservir ce secteur en aqueduc et égouts et rendra possible la construction de nouvelles résidences dès le printemps prochain.

### Les travaux publics

Partageons si vous le voulez bien, quelques éléments du terrain de jeu de ce service :

- 1 directeur
- 1 coordonnateur (embauché en mars dernier)
- 18 employé(e)s
- De nombreuses ressources matérielles (machineries lourdes, camions, tracteurs, etc.).
- Un réseau routier qui se déploie sur plus de 100 km longé par 150 km de fossés et parsemé d'environ 250 ponceaux et éclairés par 581 lampadaires.
- Un réseau d'aqueduc sur 65 km et un réseau d'égout sur 30 km.
- Les immeubles  
La municipalité compte plusieurs immeubles dont la mairie, la bibliothèque, la caserne, la salle communautaire, le Centre d'exposition, le pavillon Dion, le chalet Anne-Piché, le chalet du Lac-Paquin, le pavillon Maurice-Monty, la station des eaux usées, des postes de pompage, 4 patinoires, la gare et le garage municipal.
- Les parcs  
Notre municipalité compte 7 parcs dont le Parc régional Val-David - Val-Morin, le parc des Amoureux, le parc Léonidas-Dufresne, celui de la Sapinière, Ceyreste, Dion et du Lac-Paquin.



## RAPPORT (suite)



On peut facilement imaginer, à partir de ce portrait, combien ce service peut être sollicité. Qui n'a jamais rencontré sur le terrain M. Yves Frenette, le directeur des Travaux publics?

En 2016, ce n'est pas moins de 950 requêtes, plaintes, signalements, demandes d'information qu'aura eu à traiter le service des Travaux publics. De la lampe de rue brûlée au refoulement d'eau en passant par un bris d'aqueduc ou une réclamation parce que la déneigeuse a brisé une clôture, la gamme est presque illimitée.

Voyons maintenant les dossiers actuellement en phase d'analyse en vue de travaux futurs.

### Agrandissement de la station des eaux usées.

- Ce projet est déjà autorisé au financement dans le programme PRIMEAU.
- Les études préliminaires sont déposées.
- Des études complémentaires sur les débits sont en cours.
- Les échanges avec Val-Morin sur un protocole d'entente sont en cours.
- Estimé : 6 millions \$

### Raccrochage au réseau d'égouts municipal des rues Prédéal-Trudeau, Wilfrid, Marie-Anne, Duquette et Beaulne-Jutras.

- La demande est en traitement au ministère dans le cadre du programme Chantier-Canada Québec.
- Estimé : 2,5 millions \$

### Rues Ernest-Brousseau et Ulric-Ménard.

- Le règlement d'emprunt a été approuvé.
- Les préparatifs pour l'appel de proposition sont actuellement en cours.
- Le début des travaux est prévu au printemps 2017.
- Estimé : 450 000 \$

### Rue Campeau

- Le remplacement de la conduite d'aqueduc, les plans d'arpentage et les plans et devis sont en préparation.
- Estimé : 250 000 \$

### Agrandissement du chalet Anne-Piché

- Les plans sont complétés.
- La municipalité est en attente d'une réponse de subvention dans le programme PIC-150.
- Estimé : 165 000 \$

### Camion de déneigement

- Devis en préparation pour remplacement.
- Estimé : 220 000 \$

Tous ces projets ont été soumis à divers programmes de subvention dont nous attendons des réponses au cours des prochaines semaines.

Quant aux principaux travaux réalisés en 2016, signalons :

### La rénovation et le pavage des rues suivantes :

- Section 1<sup>er</sup> rang de Doncaster
- Section de la montée du 2<sup>e</sup> Rang
- Sections des rues Diana et Lausanne
- Section du 7<sup>e</sup> Rang et la rue Napoléon-Gascon
- Rues Beauséjour, Michaud, Gaston et section de la rue Dubois
- Section du 2<sup>e</sup> Rang
- Rue Denise
- Section de la montée Gagnon

### Des travaux de fondation sur les rues :

- La Canadienne
- Du Centre
- Jacques

### Nettoyage de fossés

En 2016, il se sera nettoyé pour environ 10 km de fossés.

### Eaux de ruissellement

L'installation de bassins de rétentions sur les rues Guénette et Bastien ainsi qu'un autre à l'arrière de la salle communautaire auront été réalisés tel que convenu.

### Réseau d'aqueduc et égouts

- Les nouveaux réseaux sont entièrement complétés et fonctionnels sur les rues Alarie et des Bouleaux.
- Le boudage du réseau d'aqueduc entre le 10<sup>e</sup> rang et la

- rue des Pruches est complété.
- La construction du réseau d'aqueduc sur la rue Harrison et son boudage avec la rue Bedford est complété.
- Dans nos différents postes de distributions d'eau potable, on s'affaire actuellement au remplacement d'une génératrice, refaire des pompes de distribution, corriger de la tuyauterie afin d'assurer à nos citoyens un réseau fiable et de qualité.

### Ponceaux

Dans le programme de remplacement des ponceaux, plus d'une vingtaine l'ont été en 2016.

### Remplacement de véhicules

En 2016, une motoneige, deux camions de service et un tracteur à pelouse ont été remplacés.

### Les bâtiments municipaux

- L'aménagement des bureaux pour le service Loisirs et culture à l'arrière de la salle communautaire a été nécessaire en raison d'infiltration d'eau récurrente à la mairie.
- Les planchers du centre d'exposition ont complètement été sablés et huilés.
- Des travaux majeurs de nettoyage ont été complétés à la bibliothèque.
- À la salle communautaire, divers travaux liés à la sonorisation, à l'éclairage et à la projection ont été réalisés pour un usage plus fonctionnel de notre salle, à la grande satisfaction de ses nombreux utilisateurs.

Enfin, j'aimerais terminer ce chapitre en indiquant que tout récemment, une relance, quant à l'urgence de reconstruire le ponceau de la rue de la Rivière, a été faite directement auprès du nouveau ministre des Transports, M. Laurent Lessard, ainsi qu'auprès du député Cousineau. L'inaction et l'insensibilité de la direction régionale du MTQ face à cette fermeture sont inacceptables tant au plan de la fluidité de la circulation qu'au plan de la sécurité. Espérons que le message sera entendu.

### Le Parc régional

En 2016, notre Parc régional Val-David - Val-Morin aura obtenu une reconnaissance essentielle à son rôle de conservation et de protection de l'environnement. Le 2 mars 2016 était publié dans la Gazette officielle du Québec, la reconnaissance par le ministre de l'environnement du statut de Réserve naturelle au Parc régional. Ce statut nous en sommes tous très fiers et nous oblige maintenant plus que jamais à une gestion de plus en plus responsable de ce territoire dans le respect de ses limites et dans la reconnaissance du privilège et des opportunités qu'il nous offre.

Nous avons, lors de la présentation du dernier budget, prévu une augmentation relativement significative de 75 000 \$ au chapitre des revenus. Au moment où l'on se parle, il semble bien que cette projection soit en voie d'être réalisée, ce qui confirme son caractère attractif extraordinaire et l'importance de ses retombées, mais également par sa capacité de couvrir ses dépenses de fonctionnement.

Au cours des derniers mois, le Parc a été interpellé pour un plus grand accès aux vélos. Deux actions à ce sujet sont actuellement en cours.

Suite à une demande de rendre accessible aux vélos la piste appelée la "Césaire", une visite terrain a été effectuée en septembre impliquant les parties intéressées en présence d'une spécialiste de la gestion des Réserves naturelles au ministère de l'Environnement et nous attendons sa recommandation à ce sujet d'ici la fin de l'année.

La deuxième action, découlant d'une décision du comité de gestion, un rendez-vous vélo sera bientôt proposé afin de convenir jusqu'où le Parc régional pourrait s'ouvrir à la cohabitation vélo et autres usages actuellement présents dans le Parc régional.

Enfin, autre témoignage de la reconnaissance de notre joyau naturel, le tournage de la production cinématographique De père en fils s'y est installé pour quelques scènes que nous découvrirons avec grande fierté à sa sortie.

### Les loisirs et la culture

Au cœur de ce qui constitue la signature voire l'âme de Val-

David, ce service dirigé par madame Lynne Lauzon, accompagne au quotidien les innombrables artistes, événements, festival, fêtes, OBNL et corporations qui contribuent à faire de Val-David une destination de choix et font tourner tant de regards (souvent envieus) vers notre municipalité.

Entouré de nos événements phares que sont le Marché public avec ses 69 000 visiteurs et 1001 Pots avec ses 50 000 visiteurs, le service des Loisirs et culture intervient à la fois en support, en soutien et parfois même en développement d'activités aussi variées que distinctives tels le festival des Contes maltés, les 1001 visages, les artisans et les exposants aux talents innombrables.

Accompagné par la présence et la notoriété de notre Centre d'exposition ainsi que par l'animation élatée du LézArts Loco, notre service des Loisirs et culture propose à travers chacune de ses programmations des activités pour tous les âges et pour tous les goûts.

Maintenant relocalisé au cœur du village, le service s'est enrichi en 2016, d'une responsable des activités culturelles, une ressource attendue et réclamée depuis plusieurs années. C'est dans ce contexte que l'on a vu surgir les Beaux dimanches à Val-David, des ateliers d'arts plastiques en plein air suivis du Gros dimanche, un événement festif entre citoyens et artistes. La venue du cirque "Vague de cirque" qui s'est associé à 1001 visages de la caricature au début du mois d'octobre sans oublier les projections sociopolitiques de cinéma sous les étoiles qui ont connus un succès phénoménal.

Parallèlement, l'entente de développement culturel avec le ministère nous aura permis de réaliser :

- Une vitrine web sur les artistes par la mise sur pied d'un répertoire présentant les artistes et artisans de Val-David.
- Des projets d'animation à la bibliothèque pour enfants et adolescents.
- La conception d'une vitrine web sur l'histoire de la Sapinière.
- Un panneau d'interprétation du couvent des Sœurs de Ste-Anne.
- Un projet en patrimoine en collaboration avec l'école St-Jean-Baptiste illustré par des panneaux installés le long du Parc linéaire.

Dans les volets loisirs et communautaires, ce service aura ajouté à notre offre plus de hockey pour jeunes et adultes. Proposé le "Défi ta santé" pour jeunes et moins jeunes, poursuivi les incroyables comestibles, accompagné la création du livre "Le train perdu de Val-David" réalisé par les jeunes du Camp de jour et mis en place un projet d'initiation à l'informatique pour nos aînés dans le cadre du programme Nouveaux Horizons initiés par le comité MADA.

Quant aux traditionnelles activités que sont l'Halloween et l'épluchette de blé d'Inde du Lac-Paquin, ces activités s'illustrent tant par leur achalandage que par leur originalité. Pour sa programmation originale et unique, le prix Artisans 2016 aura été décerné à notre municipalité pour la Fête nationale du Québec.

Complétons enfin la revue de ce service par les activités offertes par notre bibliothèque. Quelques statistiques suffiront à illustrer toute l'importance de ce service sans compter l'impact de l'impressionnant achalandage à notre boîte aux livres extérieure.

Dans sa catégorie de 4 000 à 5 000 habitants, notre bibliothèque aura prêté en 2015 43 825 volumes comparativement à 25 842 qui représente la moyenne de sa catégorie et 34 % de notre population est abonnée à la bibliothèque comparativement à 25 % à la moyenne de sa catégorie.

Au terme de ce bilan 2016, permettez-moi de saluer et remercier tous nos professionnels et nos employés pour leur engagement à accompagner au quotidien les orientations du conseil municipal. Tout cet investissement de talents et de présences fait en sorte que Val-David se distingue de si belle façon et suscite souvent la convoitise de la part de ceux qui nous regardent grandir.

Dans cet esprit, je recommande à tous la lecture du livre inspirant de Pierre Thibault, lecture que se sont imposés tous les membres de ce conseil et qui s'intitule "Et si la beauté rendait heureux". Une invitation au vivre ensemble dans un environnement où l'on côtoie la beauté au quotidien.

### Orientations 2017

Il est bien sûr impossible de regarder l'année 2017 sans penser que nous aurons un rendez-vous électoral le dimanche 5 novembre. Cette année d'élection teintera sans doute nos débats au cours des prochains mois et je suis assurée que cette animation politique saura se faire dans l'ordre et dans le respect.

Néanmoins, quelques grands incontournables s'imposeront à nous au cours des prochains mois. À titre indicatif, signalons :

- Le projet d'agrandissement de la station des eaux usées.
- Le renouvellement de la convention collective des cols blancs.
- La mise à jour du plan municipal en sécurité civile.
- La mise en œuvre du plan particulier d'urbanisme impliquant principalement la place publique, la bibliothèque et les stationnements.
- Le positionnement de notre municipalité en regard de la gouvernance du Parc régional.
- Bien évidemment tous les préparatifs inhérents à la tenue de nos élections qu'aura à mettre en place le personnel électoral requis.

### Liste des contrats de 25 000 \$ et plus

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 31 octobre 2016, sont déposés :

- La liste de tous les contrats de 25 000 \$ et plus accordés par la municipalité; et
- La liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

### Traitement des élus

Voici, tel que prévu à la Loi sur le traitement des élus municipaux, les détails de la rémunération des membres du Conseil :

	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION non imposable	TOTAL
Mairesse :	32 966 \$/an	16 216 \$/an	49 182 \$/an
Conseiller/Conseillère :	9 247 \$/an	4 623 \$/an	13 870 \$/an
Prime au maire suppléant :	200 \$/mois	100 \$/mois	

De plus, la mairesse reçoit de la MRC des Laurentides une rémunération annuelle de 2 030 \$ et une allocation non imposable de 1 015 \$ en tant que membre du comité exécutif. Elle reçoit également de la MRC une rémunération de 60,90 \$ et une allocation non imposable de 30,45 \$ pour chaque présence aux comités reconnus par la MRC des Laurentides, ainsi qu'une rémunération additionnelle de 77,82 \$ et une allocation non imposable de 38,91 \$ lorsqu'elle préside ce comité.

De plus, le représentant de la municipalité reçoit de la MRC des Laurentides une rémunération de 170,77 \$ et une allocation non imposable de 85,39 \$ pour chaque présence au conseil des maires.

### Budget 2017

Au cours de l'assemblée extraordinaire du 20 décembre prochain, nous vous présenterons le budget pour l'année 2017 avant de l'adopter.

Cette assemblée aura lieu à 19 h 30, ici-même, à la salle communautaire, située au 2490, rue de l'Église à Val-David.

Rapport présenté, à Val-David, le 8 novembre 2016.